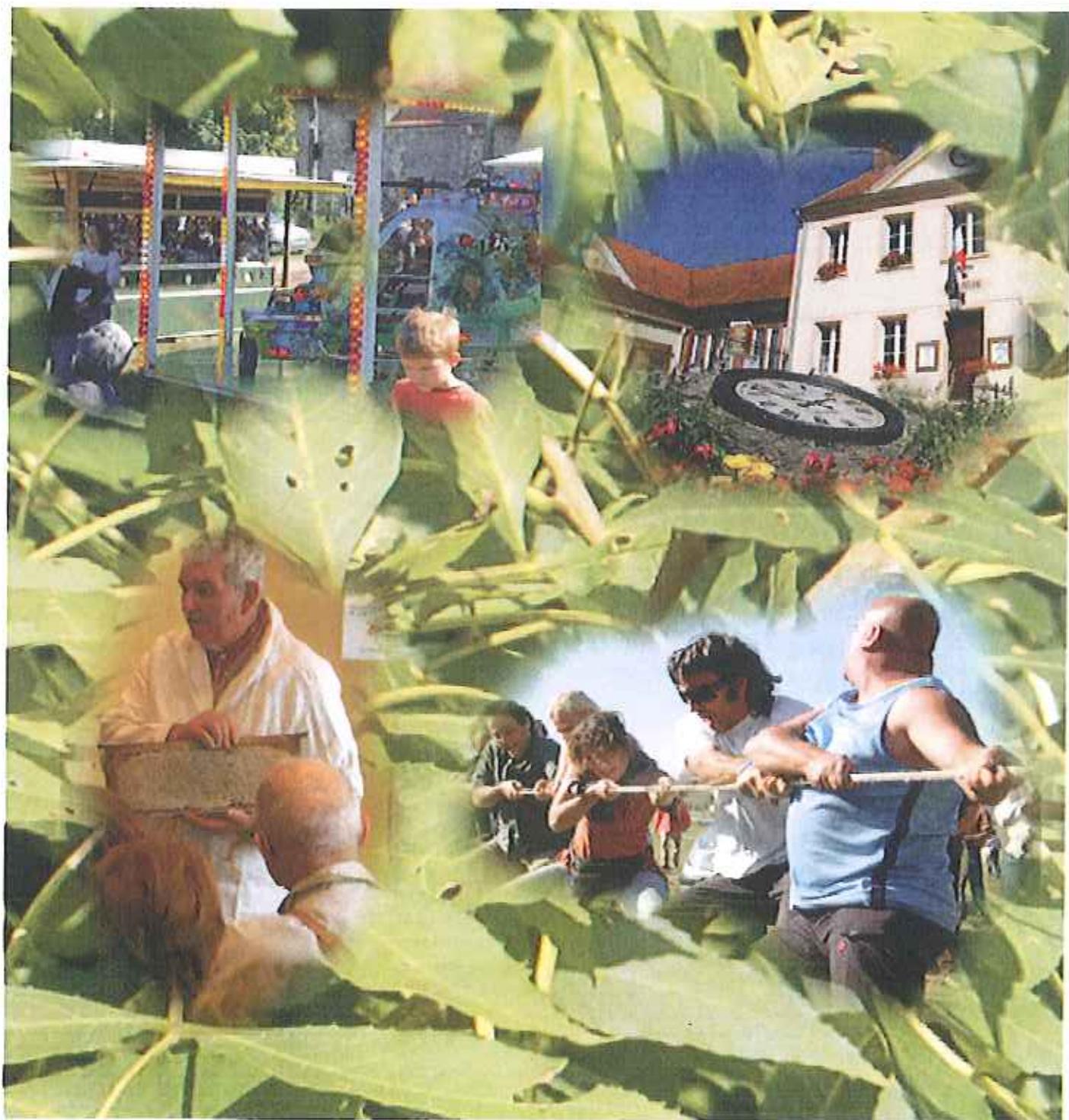




Regard Béthemontois



Mairie de
Béthémont-la-Forêt
Rue de Montubois
Tel : 01 34 69 27 01
Fax : 01 34 08 07 25

SOMMAIRE

- Page 3 L'EDITORIAL
- Page 4 VIE LOCALE
- Horaires Mairie
 - Vous avez seize ans
 - Inscriptions sur les listes électorales
 - Passage à l'heure d'hiver
- Page 5 VIE LOCALE
- Prolongement de l'A16
 - Sécurité Routière
- Page 6 AGENDA
- 11 Novembre 2008
 - Les aînés sont conviés en Mairie
 - La bibliothèque
 - Calendrier collectes des déchets
- Page 7 AGENDA
- Inscription B.A.F.A.
 - Cyclocross
 - Activité du C.C.A.S.
 - Régulation du cheptel
- Page 8 & 9 VIE LOCALE
- Fête du village
- Page 10 & 11 VIE SCOLAIRE
- La rentrée scolaire 2008
- Page 12 URBANISME TRAVAUX
- Rappel des consignes pour certains travaux
 - Remplacement de la chaudière de l'école
 - Travaux de l'été 2008
- Page 13 VIE LOCALE
- Rappel sur nos boîtes aux lettres
 - D3F - DEEE
- Page 14 & 15 TRANSPORT EN COMMUN
- Chauvry, Béthémont la Forêt et Taverny
- Page 16 VIE LOCALE
- Animation de l'A.A.B.
- Page 17 INFO PRATIQUE
- La petite page verte
- Page 18 & 19 FESTIVAL THEATRAL
- Festival du Val d'Oise
 - Les chemins de la Musique

Photographie de la couverture :
Les animations de septembre
Rédaction, photos et impression
réalisées par l'Equipe Municipale
Responsable Christèle BRUNETTI

L'Editorial



Chères Béthémontoises,
Chers Béthémontois,

Les vacances sont désormais passées. J'espère qu'elles ont été agréables et que ce fut pour vous l'occasion de vous reposer afin je vous le souhaite de commencer

cette rentrée en toute sérénité.

Le mardi 2 septembre 2008, nos enfants ont repris le chemin de l'école. Ce début d'année scolaire a été riche en événements. En effet, nous avons dû pourvoir au remplacement de Madame PIOT ASTEM, recruter une personne à temps partiel pour aider au service de restauration scolaire, mettre en place l'accueil des enfants en cas de grève des enseignants conformément à la loi du 20 août dernier et comme vous avez pu le constater, nous avons changé de transport scolaire afin d'être conforme à la législation en vigueur. Cela nous a obligé à une modification des horaires des écoles de Chauvry et Béthémont-la-Forêt pour permettre à un agent des écoles d'accompagner nos jeunes enfants dans leurs déplacements.

Les élus ont eux aussi repris les dossiers en cours, et plus particulièrement la consultation concernant le plan d'alignement de la rue du Pressoir. Au moment où je vous écris, l'enquête publique est terminée, elle a permis à de nombreuses personnes de prendre connaissance du dossier et à dix-huit d'entre elles de s'exprimer sur le sujet. Ce qui nous permettra, je l'espère d'entériner un plan d'alignement en examinant chaque remarque faite pour satisfaire la majorité des riverains.

Pour terminer sur une note de couleur, je tiens à remercier les personnes qui ont consacré du temps à la plantation et à l'entretien des massifs fleuris, pour que notre village soit agréable à vivre.

Le Maire,

Didier DAGONET

VIE LOCALE



Horaires Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi :	09 h 15 à 12 h 30
Mardi :	09 h 15 à 12 h 30
Jeudi :	09 h 15 à 12 h 30
Vendredi :	09 h 15 à 12 h 30 13 h 15 à 18 h 00
Samedi :	08 h 30 à 12 h 00

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous tous les samedis matins de 09 heures à 12 heures.

Monsieur le Maire est disponible tous les matins sur rendez-vous sauf le mercredi.

Vous avez seize ans, c'est l'âge du recensement

Tous les jeunes Français, garçons ou filles nés en octobre, novembre et décembre 1992, doivent se faire recenser à la Mairie le mois d'anniversaire de leurs 16 ans. Cette démarche obligatoire facilite l'inscription sur les listes électorales mais permet surtout d'effectuer sa journée d'appel et de préparation à la défense exigée lors des concours ou examens d'Etat (baccalauréat, permis de conduire...). Pour vous faire recenser, présentez-vous à la Mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales de notre commune. Cette inscription est obligatoire dès lors que vous êtes domicilié(e) dans notre village et que



vous souhaitez participer aux prochaines élections. Les listes sont révisées jusqu'au 31 décembre 2008. Pour être électeur, il faut être majeur. Peuvent s'inscrire les jeunes gens qui auront 18 ans avant le 28 février 2009. Pour cela vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile à Béthemont-la-Fôret (facture de téléphone ou d'électricité par exemple) et d'une attestation des parents pour les jeunes résidents au domicile parental. Ne vous y prenez pas au dernier moment pour accomplir cette formalité

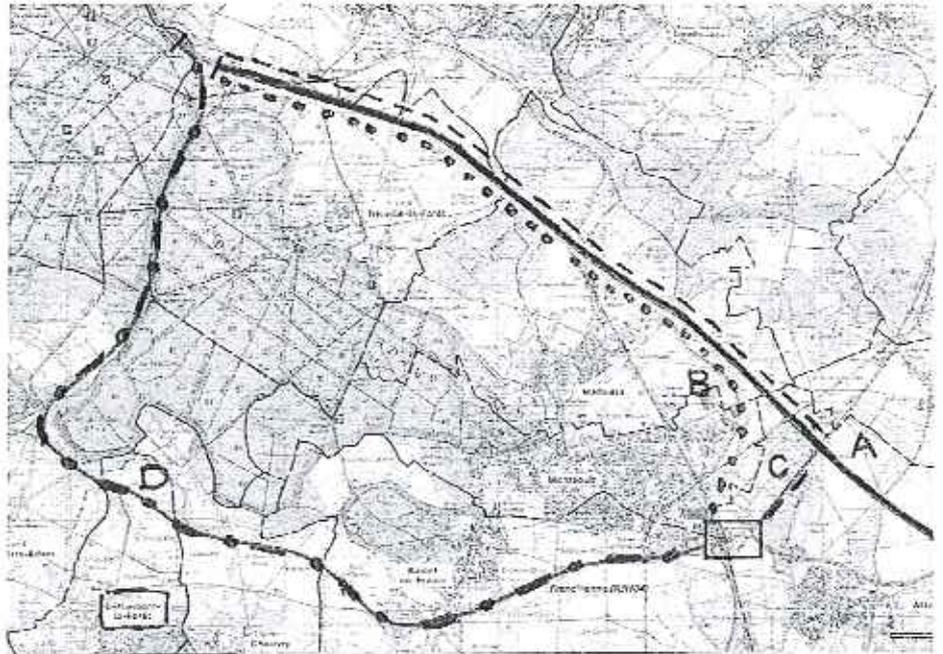
Passage à l'heure d'hiver



Nous vous rappelons que dans la nuit du samedi 25 octobre au dimanche 26 octobre 2008, nous passerons à l'heure d'hiver, c'est à dire que le dimanche 26 octobre à 3 heures nous reculerons nos montres d'une heure.

Prolongement de l'autoroute A16

Dans le Regard Béthemontois de septembre 2007, nous avons consacré un article sur le projet de prolongement de l'autoroute A16 de l'Isle Adam à la Francilienne. Du 11 septembre au 24 novembre 2007, il s'est déroulé un débat public sur le prolongement de l'autoroute A16, cet autoroute débouche sur la RN1, aujourd'hui saturée. Pour remédier à la situation, quatre tracés ont été proposés, dont la



longueur varie entre 7,5 km et 9 km. Les tracés A,B,C proposaient d'emprunter la RN1 sur 4 km puis se prolongent par une section nouvelle pour se connecter à la Francilienne; le tracé D consistait en un élargissement des RN184 et 104, ce tracé traversait la vallée de Chauvry. Mercredi 16 juillet dernier, le ministre d'Etat de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, a publié à l'issue de la concertation la décision concernant le tracé du prolongement de l'A16. Le tracé que les services de l'Etat ont choisi est le tracé B, il prend pleinement en compte les recommandations soulevées lors du débat public.

Sécurité routière

TOUS RESPONSABLES.....

Possédez-vous un triangle de signalisation et un gilet de sécurité dans votre véhicule ?

Si ce n'est pas le cas, vous aviez jusqu'au 1^{er} octobre 2008 pour vous en procurer !

En vue de limiter les sur-accidents, souvent causés par un manque de visibilité, le Comité Interministériel de la Sécurité routière (CISR) du 13 février 2008 a décidé, qu'à compter du 1^{er} octobre 2008 les conducteurs d'automobile, devront disposer d'un gilet de sécurité et d'un triangle de pré-signalisation, qu'ils devront présenter en cas de contrôle routier.



A partir du 1^{er} septembre 2008, c'est le port d'un gilet réfléchissant qui est obligatoire, pour tous cyclistes de nuit hors agglomération.



AGENDA

11 NOVEMBRE 2008
90^e anniversaire de l'Armistice
1914 – 1918

A l'occasion de cette journée commémorative la commune de Béthemont-la-Forêt vous convie à une cérémonie du souvenir qui se déroulera au cimetière communal à 9 heures 30. Cette cérémonie sera suivie d'une collation pour les jeunes et d'un vin d'honneur pour les adultes.
Nous vous attendons nombreux.

Les aînés sont conviés en Mairie

Les membres du C.C.A.S et le Conseil Municipal seront heureux d'accueillir nos aînés le samedi 13 décembre prochain à 11h30 à l'occasion de la traditionnelle réception de fin d'année.

Les personnes âgées de plus de 65 ans qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales et qui résident dans notre village sont invitées à se faire connaître au secrétariat de la Mairie avant le 17 octobre afin de pouvoir participer au Noël des aînés.

La Bibliothèque



Nous vous rappelons que Monsieur Claude POTIER, animateur de la bibliothèque de notre village, vous propose un grand choix de livres pour les petits et les grands. Il sera heureux de vous accueillir tous les mercredis de 16 heures 30 à 18 heures 00.

Calendrier des collectes des déchets



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les objets doivent toujours être sortis la veille du jour de ramassage au plus tôt à partir de 19h, et ne devront comporter ni gravats, ni déchets ménagers spéciaux, ni pneumatiques, ni végétaux, ni peintures, ni solvants.

La collecte aura lieu les mercredis 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre 2008.

COLLECTE SELECTIVE

Les déchets concernés sont : les bouteilles plastiques, les boîtes métalliques, les briques alimentaires, cartons, cartonnettes, les journaux, les magazines. Ces déchets doivent être secs et propres.

La collecte aura lieu tous les vendredis.

COLLECTE DU VERRE

Les bouteilles en verre, bocaux et flacons sans bouchon, couvercle et capsule.

La collecte aura lieu les mardis 14 et 28 octobre, 12 et 25 novembre, 9 décembre et le mardi 23 décembre.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte aura lieu tous les lundis et jeudis à l'exception du jeudi 1 novembre

DECHETTERIES DU SYNDICAT

Les déchetteries de :

- Viarmes vous accueille du 1^{er} novembre 2008 au 28 février 2009 les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h30/12h et de 14h/17h, les samedis de 9h00/17h, les dimanches de 10h/15h, les jeudis et jours fériés la déchetterie est fermée.

- Champagne-sur-Oise vous accueille du 1^{er} novembre 2008 au 29 février 2009 les lundis, mardis, mercredis, et vendredis de 9h/12h et de 14h/17h, les samedi de 9h/17h et les dimanches de 10h/15h, les jeudis et jours fériés la déchetterie est fermée.

Permanence du Député



Le Député de la circonscription Monsieur Jean BARDET recevra en mairie de Béthemont-la-Forêt le samedi 6 Décembre 2008 de 11h30 à 12h00.

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Député ce jour il vous suffit de contacter la secrétaire de la Mairie de Béthemont-la-Forêt pour prendre rendez-vous.

Inscription B.A.F.A.

A partir de 17 ans, vous pouvez vous inscrire pour passer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en Centre de Vacances et Accueil de Loisirs auprès de l'I.F.A.C du Val d'Oise 12 boulevard Maurice Berteaux 95130 FRANCONVILLE, tél. 01 34 44 21 90. Le stage aura lieu du 25 octobre 2008 au jeudi 30 octobre 2008. N'hésitez pas à contacter l'I.F.A.C pour de plus amples renseignements.

Cyclocross

Le samedi 11 octobre 2008 la municipalité organise en partenariat avec le club de vélo de Saint-Leu-la-Forêt le cyclocross de Béthemont-la-Forêt.

Nous donnons rendez-vous aux jeunes Béthemontois âgés de 6 à 14 ans à partir de 14h00 sur le terrain communal au niveau de l'aire de basket ball pour participer à ce cyclocross.

Nous vous rappelons que pour votre sécurité le port du casque est obligatoire.

Inscription au secrétariat de la Mairie de Béthemont-la-Forêt avant le samedi 11 octobre 12h00 ou sur place.



Les activités du C.C.A.S

Le C.C.A.S. organise un après-midi récréatif à l'intention de nos aînés le mercredi 15 octobre de 14 h à 17 h à la cantine scolaire. A l'occasion de cette rencontre, les aînés se retrouveront autour de jeux de société pour un moment de convivialité.

Régulation du cheptel Chevreuils / Sangliers / Renards 2007/2008



La régulation du cheptel chevreuils, sangliers et renards en forêt domaniale de Montmorency sera assurée par l'Office National des Forêts.

Cette régulation sera effectuée au cours des jeudis suivants :

- 06 novembre 2008
- 13 novembre 2008
- 20 novembre 2008
- 27 novembre 2008
- 04 décembre 2008
- 11 décembre 2008
- 18 décembre 2008
- 08 janvier 2009
- 15 janvier 2009
- 22 janvier 2009
- 29 janvier 2009
- 05 février 2009
- 12 février 2009

Lors de ces journées des panneaux « ATTENTION ZONE DE CHASSE » seront disposés en périphérie des secteurs de chasse dans lequel il est demandé au public de ne pas pénétrer. Le personnel de l'O.N.F et la Gendarmerie seront présents sur le terrain de 09 h 00 à 16 h 00 pour constituer un périmètre de sécurité.

VIE LOCALE

FETE DU VILLAGE

Que du bonheur... !

Et cette année encore, septembre a été marqué par la rentrée scolaire et par notre grande fête du village... l'occasion pour les petits et les grands de se retrouver autour de festivités et d'animations organisées spécialement pour que tous dans le village puissent se retrouver... même le beau temps était de la partie pour encourager ces rencontres amicales...



Le samedi, un tournoi de foot a été organisé et divers stands ont permis aux enfants de s'amuser : le traditionnel chamboule-tout, le tire-ficelle, le tronc-clou et d'autres activités qui ont rappelé aux enfants que les petits jeux tout simples peuvent aussi être synonymes de bons moments passés. Et parce que s'amuser ouvre l'appétit, un stand de pâtisseries réalisées par les parents ou des bénévoles ont permis aux enfants de prendre un goûter sur les lieux de la fête.



Une fois de plus les forains étaient présents et ont permis à tous de profiter des manèges et des auto-tamponneuses qui plaisent tant à nos adolescents...



VIE LOCALE



Le dimanche, les festivités se poursuivaient autour d'une choucroute réalisée par nos cuisiniers préférés, Bertrand Vergnaud et Thierry Breto on aimerait les voir plus souvent aux fourneaux de Béthemont tant la dégustation a été bonne... les enfants se sont également régalés autour d'une « vraie » purée...

L'ambiance entretenue par le groupe musical « JAZZASTERIX » que nous connaissons bien maintenant, le beau temps et la convivialité étaient au rendez-vous !

Les plus grands s'attardaient autour de ce bon déjeuner pendant que les petits avaient repris le cours de leurs activités : poney, maquillage, puissance 4 géant.



Mais parce que les adultes sont aussi de grands enfants, ils ont été nombreux à se laisser tenter par le tir à la corde qui fut l'occasion pour deux clans de s'affronter amicalement. Il a fallu encourager l'acharnement et les efforts de ces deux équipes qui ont demandé et redemandé la revanche pour le plaisir de leurs supporters.



Cette année 2008 fut une année exceptionnelle en terme de fréquentation !!! Une belle récompense pour les bénévoles qui se sont mobilisés pendant ce week-end pour faire de cette fête une réussite. Un grand merci à tous ceux qui ont aidé, soutenu et qui ont contribué à faire de notre fête communale un lieu de rassemblement où se retrouvent avec plaisir, aînés, parents et enfants... C'est ça la vie d'un village comme le nôtre et c'est aussi notre richesse.

Les bénéfices récoltés au cours de ce week-end sont intégralement reversés aux écoles de nos deux villages, Béthemont-la-Forêt et Chauvry, pour permettre de réaliser un projet défini par l'équipe enseignante.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine... la même motivation, le même temps radieux et encore plus de Béthemontois, c'est à souhaiter pour notre fête en 2009.

RENTREE DES CLASSES....

Que de changements cette année !

Une nouvelle équipe

Mme Aurélie FERRY, enseignante en maternelle dans notre village depuis 4 ans, reprend la direction de l'école de Béthemont et la coordination du R.P.I. après le départ de M. Patrick MABILLEAU vers des cieux plus ensoleillés.

Elle enseigne cette année pour la classe de Grande Section Maternelle/CP. Pendant ses journées de décharge administrative, elle est remplacée au sein de sa classe par Melle Aurélia PHILOUX.



La classe de Maternelle Petite et Moyenne Section est assurée à mi-temps par Mme Véronique DELACOUR. Elle est secondée par Mme Karine LOPES.

Melle Céline NOUET, directrice de l'école de CHAUVRY, enseigne pour les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2.



Mme Nadia AUBRY, employée communale depuis plusieurs années, occupe désormais à plein temps, après le départ de Mme Sylvie PIOT, le poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) dans la classe maternelle. Une seconde ATSEM Mme Virginie CHAPELIER a été recrutée à mi-temps pour épauler Mme FERRY auprès des élèves de Grande Section.

Mme Dominique LESAGE est encore parmi nous cette année en tant qu'EVS (Emploi de Vie Scolaire) pour aider Mme FERRY dans la gestion administrative de l'école.

R
e
n
t
r
é
e
s
d
e
s
C
l
a
s
s
e
s
N
O
U
S

Un nouveau programme pédagogique

L'Education Nationale a mis en place cette année une nouvelle organisation scolaire. Les élèves suivent à présent 24h d'enseignement hebdomadaires réparties sur 4 jours. Les heures supplémentaires sont réservées aux séances de soutien (1h30) qui seront assurées les mardis et jeudis soirs par session de 6 semaines. Ces temps de soutien, non obligatoires, seront proposés pour un petit groupe d'enfants afin d'approfondir des compétences particulières qui seront ciblées.



Un nouveau transporteur scolaire

Le transport scolaire était assuré depuis plusieurs années par l'Association des Petits Chauvriots sous la responsabilité de la Mairie de Chauvry. Pour des raisons de conformité avec les exigences départementales, le R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) a dû reprendre cette compétence. Ces derniers mois, les statuts du syndicat R.P.I. ont été modifiés et validés par le Préfet. Une consultation a été ensuite adressée à toutes les entreprises de transport du département ainsi qu'à l'association des Petits Chauvriots. Après consultations des dossiers reçus, le choix s'est porté sur le transporteur « Les cars roses ».

Une nouvelle organisation du transport scolaire a été mise en place, obligeant de modifier les horaires d'ouverture des écoles (voir encadré ci-joint). A 8h30, à Béthemont, en présence de Mme CHAPELIER (ATSEM), le car prend en charge les élèves Béthemontois scolarisés à CHAUVRY. Une halte est assurée à la Garderie des Petits Chauvriots pour y récupérer d'autres élèves. A 8h45, arrêt à l'école de CHAUVRY : les élèves Béthemontois descendent, les élèves Chauvriots montent. Ils sont ensuite déposés à l'école de Béthemont.

Le soir le même parcours est organisé à 16h30 en présence de Mme AUBRY (ATSEM).

Horaire pour l'école de Béthemont La Forêt

Garderie :	8 h 30 – 9h00
Horaires des cours :	9 h 00 – 12 h 00
	13 h 30 – 16 h 30

Horaire pour l'école de Chauvry

Horaires des cours :	8 h 45 – 11 h 45
	13 h 45 – 16 h 45

URBANISME

Rappel des consignes pour certains travaux



Afin d'éviter des erreurs ou des oublis lorsque les Béthemontois ont des travaux à effectuer comme par exemple :

Des clôtures, des portails, des peintures de ravalement, pose de vasistas, réalisation d'un abri de jardin, réfection d'une toiture. Ou tous travaux susceptibles de modifier l'aspect extérieur de votre habitation

Le Maire et ses élus, lors de leur permanence ou sur rendez-vous sont à votre disposition pour vous renseigner, vous conseiller pour que cela s'inscrive dans la législation en vigueur à savoir :

- 1) Déposer en Mairie une demande de travaux accompagner si possible d'un schéma et de ses distances.
- 2) Commencer les travaux après autorisations des services compétents (cela permet de réaliser ces projets sans inquiétude).

INFO TRAVAUX



Remplacement de la chaudière de l'école

Durant les vacances scolaires de la Toussaint, la commune va entreprendre le remplacement de la chaudière à gaz qui alimente les radiateurs de la cantine, de la classe du bas et de la Mairie.

Ces travaux s'élèvent à un montant de 16 640,00 €uros T.T.C, la commune a bénéficié de subvention de l'Etat dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement pour un montant de 7 530,00 €uros.

Le changement de cette installation s'est avéré nécessaire compte tenu de sa vétusté et de sa non conformité à la réglementation en vigueur.

Travaux de l'été

Nous avons entrepris des travaux de voirie rue de la Terre Marin, rue des Petits Pavés ainsi que sur la voie d'accès à l'école.

Ces travaux ont eu pour but de consolider et de préserver notre voirie communale.

Par ailleurs, nous avons remplacé 3 bouches d'égout rue de Montubois.

Petit rappel sur nos boîtes aux lettres :



La poste désire desservir votre habitation dans les meilleures conditions de sécurité et de rapidité.

A cet effet, la réglementation en vigueur (Art. D90 du code de la Poste, Art. R111 et 14-1 du code de la construction et de l'habitation, et l'arrêté interministériel du 29/06/1991), prévoit l'installation

OBLIGATOIRE d'une boîte à lettres normalisée à l'entrée de votre propriété ou de votre établissement, en bordure de la voie ouverte à la circulation publique.

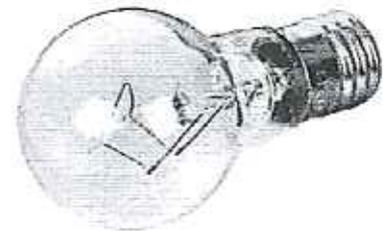
Il est rappelé qu'un **NUMERO** de votre habitation situé à proximité de vos boîtes aux lettres doit être lisible de l'extérieur. Que cette numérotation est **OBLIGATOIRE**.

D3E - DEE

La gestion de nos déchets ménagers est un enjeu important, tant pour l'impact environnemental que pour la limitation du gaspillage des ressources naturelles.

Les déchetteries du Syndicat TRI-OR (Champagne sur Oise et Viarmes) accueillent désormais les déchets équipement électriques et électroniques (DEEE ou D3E) dont font partie également les lampes recyclables.

Les DEEE sont tous les déchets d'équipements fonctionnant à partir d'un courant électrique (équipés d'une prise électrique, de batteries, de circuits-imprimés...) : appareils ménagers, équipements informatique et de télécommunication, équipements de sport et de loisir, jouets, lampes à économie d'énergie (ampoules dites « basse consommation », les tubes fluorescents dit « néons » et les lampes à Leds...).



Si vous allez en magasin pour acheter un produit neuf de ce type, vous pouvez aussi restituer le produit usager qui sera recyclé (obligation de reprise du magasin dans la limite des quantités achetées (décret DEEE du 20 juillet 2005) par exemple : Carrefour de l'Isle Adam, Leroy Merlin de Montsault, et Monsieur Bricolage de Persan (liste non exhaustive et non contractuelle, communiquée par TRI-OR les points de collecte lampes sont géolocalisés sur le site www.malampe.com).

C'est l'éco-organisme recylum qui prend en charges les lampes collectées en magasin et dans les déchetteries.

Elles sont ensuite acheminées dans un centre de traitement afin d'être recyclées à 93% de leur poids.

TRANSPORT EN COMMUN

LIGNE 95
09

TRANSPORT COLLECTIF RURAL DU VAL D'OISE « TROIS FORÊTS »

Qu'est-ce que le transport collectif rural ?

Ce service est en quelque sorte un compromis entre le « car » et le « taxi ». Il a pour but de satisfaire collectivement, en les regroupant, toutes les demandes individuelles correspondant à une même plage horaire.

Si vous avez rendez-vous chez le médecin, si vous devez prendre le train ou l'avion, si vous allez au marché, si vous devez faire déposer vos enfants à la musique ou au sport : utiliser ce service !

Le transport collectif rural fonctionne de deux manières :

- un service régulier,
- un service à la demande.

Modes d'accès au service à la demande

Pour vos déplacements ne correspondant pas avec le service régulier, vous avez la possibilité d'utiliser, à la demande, le transport collectif rural.

Vous pouvez par exemple vous rendre :

- Aux marchés de l'Isle Adam, Saint Lau la Forêt...
- Aux supermarchés de Taverny, Moisselles...
- Dans les administrations, les centres de loisirs, sportifs et culturels...

Ce service est organisé à votre convenance ; Il y a seulement quelques règles simples à respecter :

- Réservez vos déplacements 2 jours à l'avance pour nous faciliter l'organisation au :

01 30 34 26 50

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00. Le conducteur vous rappellera le jour ouvrable suivant. N'oubliez pas de laisser votre numéro de téléphone.

- Le service à la demande fonctionne du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.
- Le tarif du service à la demande : minimum de perception : 1,40 €, au-delà de 5 km : 0,23 € par kilomètre.
- Il ne fonctionne pas les dimanches et les jours fériés.

- Le trajet doit concerner, pour le départ ou l'arrivée, une des communes adhérentes au syndicat :

Baillet en France	Mériel
Belloy en France	Montsoul
Béthmont la Forêt	Nerville la Forêt
Chauvry	Saint Martin du Tertre
Maffliers	Villiers Adam

- Le trajet ne doit pas excéder 20 km.

Service régulier

VILLIERS ADAM MONTSOULT

MONTSOULT VILLIERS ADAM

Horaires du LUNDI au VENDREDI

	6:29	7:24			
• VILLIERS ADAM Mérie					
• BETHMONT LA FORÊT Petits Forêts	6:32	7:26			
• BETHMONT LA FORÊT Pl. de la Ferme	6:33	7:28			
• CHAUVRY Mérie	6:37	7:30			
• BAILLET EN FRANCE Carrefour Bouffrenoy	6:42	6:55	7:37	7:59	8:18
• BAILLET EN FRANCE La Rivière	6:43	6:59	7:38	7:59	8:19
• BAILLET EN FRANCE Eglise	6:44	7:00	7:39	8:00	8:20
• BAILLET EN FRANCE Ecole les Claires	7:01	7:01	7:40	8:01	8:21
• BAILLET EN FRANCE Ecole St. Bascommer	6:45	7:01	7:40	8:01	8:21
• MONTSOULT Mairie d'Artois	6:46	7:02	7:41	8:02	8:22
• MONTSOULT Secte de la Justice	6:47	7:03	7:42	8:03	8:23
• MONTSOULT Eglise	6:48	7:04	7:43	8:04	8:24
• MONTSOULT Collège Brio	6:50	7:06	7:45	8:06	8:26

	10:35	10:25	11:13	11:35	11:45	11:55	12:05
• MONTSOULT Collège Brio							
• MONTSOULT Eglise	10:37	10:27	11:15	11:37	11:47	11:57	12:07
• MONTSOULT Secte de la Justice	10:38	10:28	11:16	11:38	11:48	11:58	12:08
• MONTSOULT Mairie d'Artois	10:40	10:30	11:18	11:40	11:50	12:00	12:10
• BAILLET EN FRANCE Ecole St. Bascommer	10:41	10:31	11:19	11:41	11:51	12:01	12:11
• BAILLET EN FRANCE Eglise	10:42	10:32	11:20	11:42	11:52	12:02	12:12
• BAILLET EN FRANCE La Rivière	10:44	10:33	11:21	11:43	11:53	12:03	12:13
• BAILLET EN FRANCE Carrefour Bouffrenoy	10:45	10:34	11:22	11:44	11:54	12:04	12:14
• CHAUVRY Mérie				11:48	11:47	11:46	11:45
• BETHMONT LA FORÊT Pl. de la Ferme				11:52	11:49	11:48	11:47
• BETHMONT LA FORÊT Petit Paris					11:50	11:49	11:48
• VILLIERS ADAM Mérie						11:53	11:52

Les titres de transport

- Carte Navigo : zone 5 hebdomadaire - mensuelle - annuelle (Pour le détail des zones, se référer au schéma de ligne)
 - Ticket vendu à l'unité. Il est conseillé de préparer l'appoint
 - Carnet de dix tickets
 - Ticket 1+ en vente et utilisable partout
 - Carte Mobis : se renseigner à la mairie du domicile
 - Carte Imagine'R
- Tous les titres de transport devront faire l'objet d'une validation à chaque montée dans le bus.

À savoir

- Aucun service les samedis, dimanches et jours fériés
- Faire signe au conducteur pour l'arrêt du véhicule
- Les horaires sont donnés à titre indicatif

Pour tout renseignement ou réclamation :

Conseil général du Val d'Oise : 01 34 25 30 81

Syndicat de Transport des Trois Forêts : 01 34 65 82 64

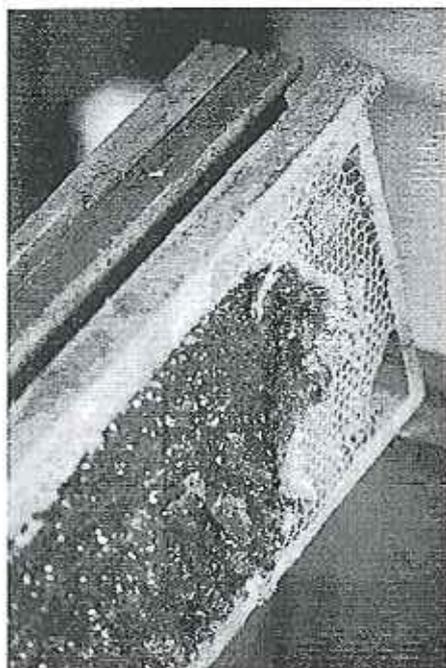
▼ Service fonctionnant le mercredi uniquement en lignes régulières

● Service fonctionnant uniquement en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis

VIE LOCALE

Animation de l'Association des Amis de Béthemont-la-Forêt

L'organisation d'une ruche à l'extraction du miel :



Le dimanche 7 septembre dernier, l'Association des Amis de Béthemont-la-Forêt a organisé une matinée consacrée à la découverte de l'apiculture.

Monsieur Guy DUBOIS un de nos quatre apiculteurs recensés sur notre village a eu le plaisir de présenter le monde des abeilles et plus particulièrement l'organisation d'une ruche ainsi que la phase finale de l'extraction du miel.

De la ruche où s'entassent des cadres mobiles destinés à contenir les rayons, les abeilles y construisent des alvéoles, où elles emmagasinent le pollen et le miel, et où la reine pond ses œufs.

C'est toujours les abeilles elle-mêmes qui font d'une femelle une reine en la nourrissant mieux.

Notre ami Guy avait emmené des cadres remplis de miel et de cire.

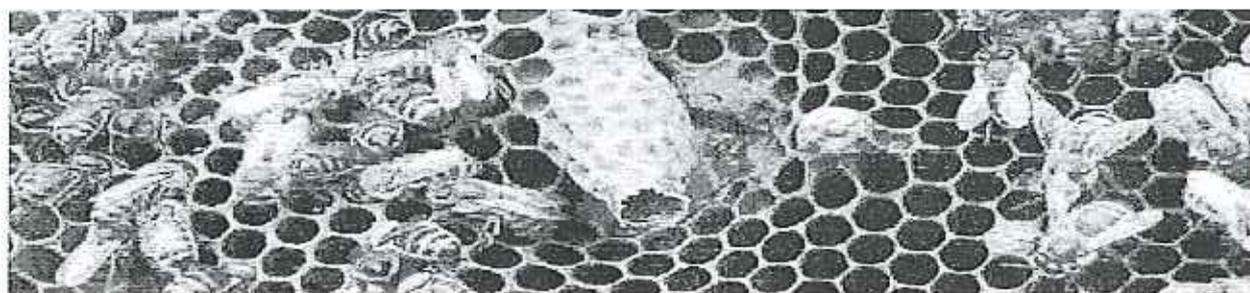
Après avoir retiré cette cire, notre ami les a

disposés dans une centrifugeuse qui sépare le miel des rayons.

Pour terminer, notre ami n'a plus qu'à ouvrir le robinet de la centrifugeuse pour passer le miel et le mettre en bocal et le déguster.



A la suite de cette matinée, les amis de l'Association des Amis de Béthemont-la-Forêt ont organisé un déjeuner champêtre dans la cour de l'école.



La petite page verte

L'écologie, c'est important mais ce n'est pas compliqué pour autant !

Au quotidien, c'est facile. En appliquant tout simplement des petits gestes écologiques, nous aidons à préserver notre environnement.

Récupérer les eaux de pluie...

Reliez votre gouttière directement à une cuve adaptée, vous pourrez ainsi récupérer les eaux de pluie pour arroser votre jardin, ou même encore laver votre voiture !

Un moyen efficace pour se servir de l'eau sans alourdir la facture !

Boire l'eau du robinet

Contrairement aux idées reçues, l'eau du robinet est bonne, profitez-en !

C'est aussi la plus écologique, puisque pas besoin de la conditionner, elle est disponible directement !

La consommation d'eau en bouteille engendre en effet une pollution significative, non seulement à la fabrication des bouteilles en plastique (le plastique est un dérivé du pétrole !), mais aussi avec les déchets de ces mêmes bouteilles qu'il faut traiter !

Dans la mesure du possible, buvez donc l'eau du robinet!

Manger des fruits et légumes de saison

A chaque saison son fruit et son légume !

Pourquoi faire importer des produits qui ne correspondent pas à la saison ? Non seulement le coût est plus élevé du fait de l'importation, mais en plus, l'impact sur l'environnement est important !

De plus, il est démontré qu'en hiver le corps a besoin pour résister au froid de fruits forts en vitamines, et de légumes dotés d'éléments nutritifs et de sucres lents. En été, au contraire le corps aura besoin de consommer des fruits moins caloriques, et des légumes riches en eau.

Inutile de contrarier votre nature, consommez des fruits et légumes de saison !

Privilégier la lessive bio

Préférez utiliser une lessive bio pour le lavage du linge ! Ces lessives sont disponibles dans les magasins bio, mais aussi sur Internet et en grande surface.

Vous pouvez aussi opter pour des lessives portant l'ecolabel européen, leur impact sur l'environnement sera toujours moins important que pour des lessives classiques, dont certaines renferment encore des phosphates, malgré l'interdiction de 2007 !

Les lessives classiques sont composées de biens trop de produits chimiques, comme les agents blanchissants, les parfums synthétiques, etc., et polluent donc beaucoup plus, il faut vraiment les éviter !

Tourisme

Ne laissez derrière vous que la trace de vos pas !

FESTIVAL THEATRAL
du Val-d'Oise
du 11 octobre au 26 novembre 2008
(à FREPILLON le 10 novembre)

Attention ! Ce flash accompagne le programme complet du 26^{ème} Festival Théâtral du Val-d'Oise (aujourd'hui dans votre boîte aux lettres)

Théâtre contemporain – compagnies indépendantes
44 spectacles – 128 représentations
52 villes et structures culturelles

La vocation principale du festival est d'amener le théâtre au plus près du lieu de résidence de la population. Les tarifs sont plafonnés et sont les mêmes pour tous les spectacles, quelles que soient la salle, la compagnie... C'est donc l'occasion de « se balader » dans le département, de rencontrer et d'échanger.

Le dimanche 10 novembre à 20 h 30, Frépillon accueillera le théâtre du Frêne dans une création originale

« Sous les coups du dehors »
chemins de poésie

un spectacle poétique et musical mis en scène par Guy FREIXE, comédien (page 18 sur le programme)

Informations pratiques

• **Prix des places**

- Tarif plein : 11 euros
- Tarif adhérent : 7.50 euros (sur présentation de la carte d'adhérent)
- Tarif abonnement : 61,00 euros les 10 billets (sur présentation de la carte d'adhérent). Ces billets, non nominatifs, permettent d'inviter famille et amis et sont valables dans tous les lieux du festival.
- Tarif étudiant : 5.00 euros

- **La carte d'adhérent** est nominative et valable pendant toute la durée du festival. Coût 8.00 euros.

Billets, cartes d'adhérent et carnets d'abonnement sont disponibles dès maintenant en Mairie de Frépillon aux heures d'ouverture.

Il est vivement recommandé de réserver sa place

- Soit par téléphone en mairie au 01 39 60 05 77
- Soit par courrier déposé en Mairie adressé à l'O.M.F. Michelle TORTOSA

Les places réservées sont à retirer à la billetterie au minimum 20 minutes avant le spectacle.

Pour toute information supplémentaire, voir page 39 du programme

Les chemins de la musique

association fondée selon la loi de 1901, siège social : 16, rue Aristide Briand, 95840 Villiers Adam
(tél/fax : 01 34 69 09 04)

"Cette association a pour but de développer des pratiques musicales et d'oeuvrer pour la diffusion musicale dans la Vallée de Chauvry."

LES LUNDIS CHANTANTS (nouvelle activité)

Les trois premières séances (à Mériel en avril, à Nerville-La-Forêt en mai et à Béthemont en juin) ont déjà suscité l'adhésion de nombreux d'entre vous. Il s'agit d'un atelier mensuel de chant choral, d'1h30, de 20h45 à 22h15) proposé en partenariat avec les communes ou associations d'accueil. Il est animé par EMMANUELLE GAL (chanteuse et chef de chœur, membre entre autres de l'ensemble des Arts Florissants) et vous entraîne à travers les communes de la Vallée de Chauvry. **Les LUNDIS CHANTANTS sont ouvert à tous, sans limite d'âge ou de niveau, sans engagement dans la durée...** Chaque atelier est différent et se déroule à partir de jeux vocaux et d'une chanson à une ou plusieurs voix, en fonction de ceux qui y participent.

Prochains rendez-vous

**lundi 17 novembre (20h45, salle des fêtes de Nerville-La-Forêt)
lundi 8 décembre 2008 (20h45, MJC de Mériel).**

A TRAVERS CHANT, chorale de la Vallée de Chauvry

Nouvelle année bien remplie pour A TRAVERS CHANTS, qui a su faire profiter de ses divers répertoires des publics nombreux et variés lors de ses prestations : Fête médiévale du Château de la Chasse en forêt de Montmorency, Maison médicalisée Chantepie à L'Isle-Adam, fêtes de la musique de Mériel et de Villiers-Adam, fête communale de Nerville-La-Forêt...

Répétitions le mercredi à 21h, en Mairie de Villiers-Adam.
Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à nous rejoindre !



A TRAVERS CHANTS en septembre 2007, lors de la fête médiévale du château de la Chasse

Prochains rendez-vous

Soirées BACH en Vallée de Chauvry (4^e trimestre 2008)

Rue de Montubois

Hier



Aujourd'hui

